

INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VILAINE

REU  
LE  
RO  
I  
P  
4

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

du Mercredi 23 Février 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

### **EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le Mercredi 23 Février 2011 à 9 h 00 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

#### **ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-François GUERJIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur BOURRU Directeur Général Adjoint du Conseil Général du Morbihan

#### *Absents excusés :*

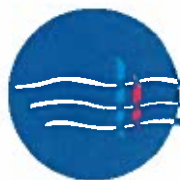
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

#### **ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Monsieur PAILLOT, Payeur Départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...



INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VILAINE

REUNION  
N° 11  
2011

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

### II- QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

#### 1. – Etude « Laminaires » : participation de l'I.A.V.

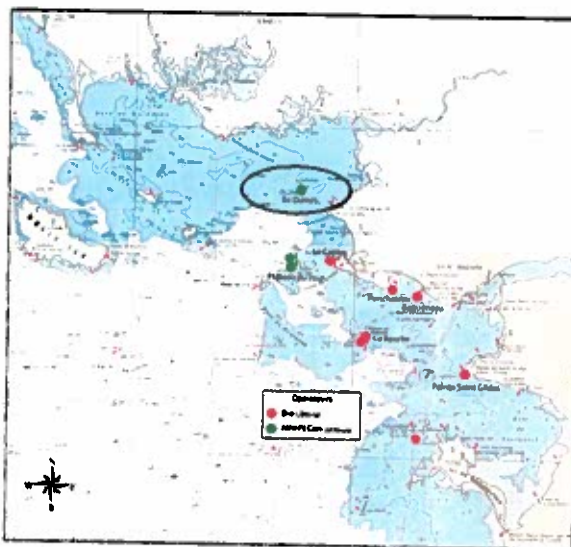
La présente demande concerne le prolongement d'une étude portée par l'association Estuaire Loire/Vilaine (ELV) en 2009 et 2010 qui a déjà été financée pour partie par l'IAV (7000 € - CA du 06/07/09- sur 163 555 € au total).

#### Contexte :

En 2009, un important programme de recherche a été mené par ELV en collaboration avec IFREMER, le Muséum d'Histoire Naturelle de Concarneau (MNHN) et Bio-Littoral de l'Université de Nantes. Ce programme a porté sur l'évaluation de l'état de santé des masses d'eau côtières et des fonds marins dans le secteur Loire-Vilaine à l'aide du suivi du bio-indicateur laminaire.

Les principaux objectifs de cette étude, menée en 2009 et 2010, ont été de :

- Cartographier les champs de laminaires dans le secteur Loire-Vilaine avec recensement sur site et prélèvements. Dans le secteur de la Vilaine, l'île Dumet, située dans la masse d'eau FRGC 44 Baie de Vilaine Côte, a fait l'objet de ce suivi.
- Valider des indicateurs de la qualité du milieu en lien avec les laminaires,
- Faire le bilan des suivis existants sur le secteur côtier Loire-Vilaine.



*Positionnement des stations de suivi 2010 des zones de laminaires dans le projet d'étude ELV.*

Les deux années de suivi ont montré la fiabilité et l'efficacité de l'indicateur laminaire élaboré, notamment dans une réponse rapide et graduelle face à une pression liée à la turbidité engendrée par des panaches estuariens ou les activités anthropiques.



Concernant spécifiquement l'île Dumet, les suivis effectués en 2009 font apparaître une qualité moyenne des champs de laminaires, liée à la présence de nombreuses algues opportunistes. Les résultats individuels de suivis effectués 2010 ne sont pas encore communiqués. De façon globale, les résultats montrent que l'année 2010 a été une année favorable à la croissance des laminaires en Pays de Loire.

#### **Objet de la demande :**

Au vu de ces premiers résultats, il est important de poursuivre ces suivis afin de calibrer la réponse de l'indicateur laminaire en fonction des différents paramètres environnementaux d'origine naturelle ou anthropique pour avoir une meilleure interprétation de l'évolution des champs de laminaires.

Cependant, les suivis laminaires entrepris par Ifremer dans le cadre de la DCE n'ont lieu que tous les 3 ans. Ainsi, aucune station étudiée en 2009 et 2010 ne sera prise en charge par IFREMER en 2011. ELV propose donc de supporter la totalité du suivi stationnel en 2011.

Par ailleurs, le secteur sud Bretagne, (du Golfe du Morbihan à Belle Ile) étudié en 2008 dans le cadre du REBENT-Bretagne montre une très nette relation entre la diminution de la flore et l'augmentation de la faune de filtreurs (vers, mollusques) sur des stations situées le long d'un gradient d'éloignement à la côte. Sur l'île Dumet, les filtreurs (gorgones, spongiaires) se développent en quantité et sont désormais présents à -5 mètres (marée basse).

Afin de mieux comprendre les liens entre champs de laminaires, leur faune associée et la qualité des eaux, il est proposé de prendre en compte la faune des champs de laminaires lors de suivis effectués sur chacune des stations.

Il est proposé à l'IAV de prendre en charge les coûts de ce suivi sur l'île Dumet.

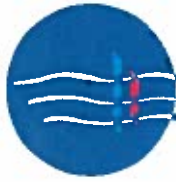
#### **Intérêt de la demande :**

L'intérêt majeur de la poursuite de ce suivi en 2011 est de pouvoir assurer une continuité interannuelle dans l'acquisition des données, notamment sur le site de l'île Dumet, permettant ainsi :

- D'avoir une meilleure interprétation de l'évolution des champs de laminaires en fonction de différents paramètres environnementaux. Par exemple, vérifier les évolutions des 9 sites répertoriés en fonction des crues de la Loire et de la Vilaine et leurs conséquences (pas de crues en 2009 et 2010), mais également des tempêtes (impact de la tempête Xynthia significatif par exemple sur le secteur du plateau du Four).
- D'affiner et calibrer l'indicateur « laminaire » utilisé dans le cadre de la DCE. Ces données pourraient également servir dans le cadre de la mise en de la Directive Cadre Stratégie pour le milieu marin,
- De participer à l'amélioration de la connaissance des eaux littorales du SAGE Vilaine.

#### **Plan de financement :**

Le plan de financement est en cours de construction ; l'association ELV présente actuellement son projet à d'autres partenaires (Agence de l'Eau, DREAL, Cap atlantique, autres collectivités, partenaires privés,...).



INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VILAINE

REUVE  
2011  
REUVE

Le budget total pour les 9 sites suivis en 2011 est de 66 842,2 € TTC. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a prévu de financer 15 % du projet, soit 10 026,33 € TTC.  
Le coût résiduel de suivi par station serait donc de 6 312,87 € TTC. C'est ce montant qui est demandé par ELV à l'IAV.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

- **Approuve ce projet et notamment la prise en charge par le budget de l'I.A.V. du coût de 6 312.87 € pour le suivi de l'île Dumet**
- **Charge le Président de signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme  
Le Président,

Y. MAHE

